



Air France

Début des Négociations salariales 2026

Même si nous ne connaissons pas les résultats 2025 de l'entreprise, la tendance est meilleure qu'en 2024 et nous revendiquons à minima un meilleur traitement que l'an passé

Les premières propositions de la Direction sont en décalage avec les attentes des salariés :

- Augmentation Générale : 0,5 %
- Rémunération minimale annuelle garantie : 28 000 € pour un CDI temps plein (+250 €)
- PUA : 1 500 €
- Carte Liberté SNCF : prise en charge à 50 % et plafond de remboursement du train porté à 294 €/mois à partir du 1^{er} juillet 2026
- Augmentations Individuelles de Performance : 0,9 % pour les non-cadres et les CTE dont il faut retrancher 0,2 % de mesures exceptionnelles
- Cadres : 1,8 %, dont il faut retrancher 0,3 % de mesures exceptionnelles

Nos demandes pour tous les salariés



- Porter l'enveloppe (augmentations générales et individuelles des non-cadres et augmentation individuelle des cadres) à **3,5 %**
- **Décorréler** l'enveloppe des mesures exceptionnelles de l'enveloppe des AIP
- Revaloriser la **PUA à 1 800 €, dont 300 € intégrés au salaire**
- Prendre en charge les **frais d'avion** jusqu'à **400€** pour les salariés habitant en province
- Revaloriser les **indemnités de télétravail**
- Déplafonner le **CET**

Nos demandes spécifiques cadres

- Mettre en place une **négociation catégorielle**
- Revaloriser les taux de la **Prime Variable Individuelle**
- Revaloriser les **promotions** :
 - **Passage 1.2 → 2.1 : 500 €** (actuellement 186 €)
 - **Passage 2.1 → 2.2 : 500 €** (actuellement 115 €)
- Intégrer les **300 €** de PUA au salaire
- Mettre en place une **prime d'ancienneté**
- Abonder le versement de jours de **CET** vers le PERO

CFE-CGC AIR FRANCE
REJOIGNEZ-NOUS !
dome.cfecgcraf@gmail.com
www.cfecgcraf.org

